

Question orale relative à la situation de la jeunesse et des étudiants, adressée à monsieur le Maire pour le conseil d'arrondissement du 30 mars 2021

Présentée par Céline Hervieu, Conseillère de Paris et d'arrondissement, Paris En Commun,

Cette période de crise sanitaire montre la très grande fragilité d'une partie du monde étudiant et de la jeunesse en général. Les dispositifs d'aide sont nombreux et fonctionnent correctement mais se révèlent insuffisants dans les circonstances actuelles. La nécessité de renforcer l'accès à l'écoute et aux soins des jeunes en détresse psychologique a mené, notamment, à la mise en place d'une permanence de soutien psychologique gratuite à la Maison des Initiatives Étudiantes dont une des deux antennes est située dans le 6ème arrondissement.

Considérant le rôle indispensable de relais et d'amplificateur des mairies d'arrondissement par rapport aux actions lancées par la Ville de Paris ;

Céline Hervieu demande à monsieur le Maire par quelles actions concrètes la mairie d'arrondissement va faire connaître, soutenir et amplifier les actions mises en place par la mairie de Paris.